



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2015

Le Bec-Hellouin – L'Abbaye : logis abbatial

Surveillance de travaux (2015)

Éric Follain



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23879>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Éric Follain, « Le Bec-Hellouin – L'Abbaye : logis abbatial » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 01 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23879>

Ce document a été généré automatiquement le 1 avril 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Bec-Hellouin – L'Abbaye : logis abbatial

Surveillance de travaux (2015)

Éric Follain

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : ministère de la Culture

- 1 L'abbaye Notre-Dame du Bec est fondée au XI^e s. par un simple chevalier, Herluin. L'arrivée de Lanfranc de Pavie comme prier, en 1039, et la création de l'École du Bec contribuent grandement à la notoriété du monastère qui voit arriver dons et élèves issus des élites de la Normandie. Bénéficiant de nombreuses donations, l'abbaye voit le nombre de ses possessions atteindre une telle importance que l'on disait à son propos De quelque côté que le vent vente, l'abbaye du Bec a rente. La guerre de Cent Ans va mettre à mal cette incroyable prospérité ; c'est ce que révèle la découverte archéologique faite à l'hiver de 2015. Actuellement l'abbaye est un ensemble architectural essentiellement classique. Seule la tour Saint-Nicolas, érigée au XV^e s., illustre véritablement ses origines médiévales.
- 2 À la fin du XIV^e s., l'abbaye, sous l'administration de Geoffroy d'Harenc, entreprend la réalisation d'une véritable enceinte. L'épaisse muraille est flanquée de quinze tours et une grosse tour, dite tour Notre Dame, vient appuyer la défense. Cet ouvrage majeur sera terminé par son successeur Guillaume d'Auvillars. Ce dernier s'attacha à renforcer encore l'enceinte qui fut achevée en 1415. En avril 1418 le grand sénéchal d'Angleterre, Thomas de Lancastre, vient mettre le siège devant la forteresse du Bec. Après un mois, la garnison française, peu motivée, capitule. Commence alors le saccage et le pillage de l'abbaye dont les occupants sont chassés. Une tentative française pour reprendre la place en 1421 échoue. En représailles Henri V ordonne le démantèlement de l'enceinte.
- 3 À l'automne 2015, une reconnaissance de sol, pour asseoir le mur et le portail du logis abbatial actuel, révèle la présence inattendue de maçonneries. Il s'agit d'une cage

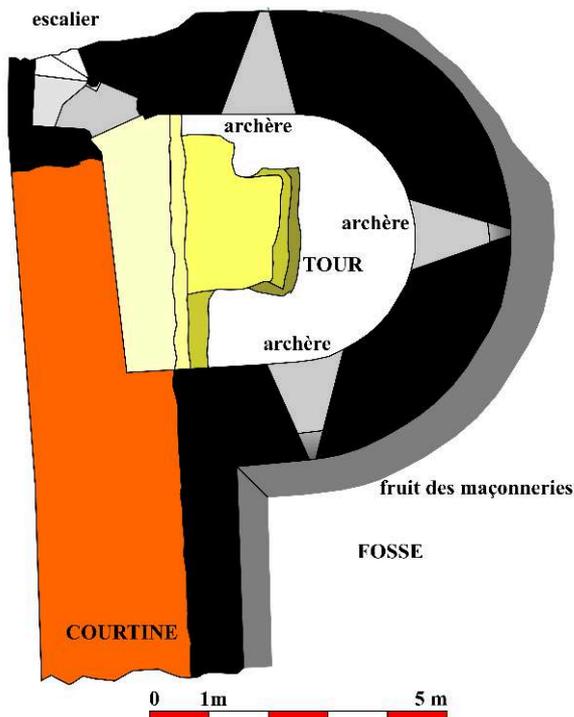
d'escalier en colimaçon montée en pierre de taille et, à quelques mètres, d'un parement présentant un glacis. Les vestiges sont trop incomplets pour être interprétés. Des terrassements complémentaires s'avèrent indispensables pour comprendre les vestiges et assurer leur préservation en adaptant les fondations de la clôture projetée.

- 4 L'analyse des maçonneries mises au jour pendant cette intervention révèle deux étapes de construction. Initialement c'est un mur de 2,40 m d'épaisseur, épaulé par un contrefort quadrangulaire de 1 x 1,50 m, qui constituait la fortification. Sa fondation est à degrés ; deux pour le mur et vraisemblablement trois pour le contrefort. Il est réalisé avec un blocage de fragments de craie et de silex lié au mortier orangé. Son parement intérieur, vertical, est constitué d'une alternance d'assises de parpaings de calcaire de 0,30 m de hauteur et de rangs de moellons de silex gris, ici cinq rangs. Le parement extérieur peut être observé seulement en coupe ; il présente un fruit et associe un rang de parpaings calcaires avec des assises de moellons de silex. Le contrefort a été arasé jusqu'à sa fondation, que nous avons dégagée sous le niveau de circulation de la tour. Quant au mur originel, il est entaillé pour permettre l'aménagement du talon de la tour de plan semi-circulaire (6 m de diamètre), qui vient remplacer le contrefort. Cette tour n'est pas conservée au-delà de sa salle basse. Elle comprenait trois archères battant le fossé ; l'ébrasement est simple, de plan triangulaire et sans niche ; la fente de tir est étroite, sans allège et à plongée. Les dimensions relevées sont de 1,30 à l'ouverture, 1,70 m de profondeur et 0,60 m pour la hauteur de plongée. L'aménagement de la tour a induit un épaissement de la courtine de plus d'un mètre d'épaisseur. Cet ajout de maçonnerie est parementé en glacis ($\pm 30\%$ de débord) au moyen d'assise de parpaings de 0,20 à 0,30 m de hauteur et d'une longueur comprise entre 0,40 et 0,80 m. La roche utilisée est bien connue sur le site : c'est un calcaire de provenance locale appelé « goupillière ». Le blocage est lié au mortier jaune pâle. Ces caractéristiques techniques sont les mêmes que celles de la tour proprement dite. Les seules différences concernent les parpaings du parement interne, qui sont plus petits (0,20 m de haut et 0,20 à 0,35 m de longueur) et le fruit du parement externe qui est moins marqué ($\pm 20\%$). Dans l'angle sud-ouest de la tour, la cage d'un escalier à vis desservant la salle basse a été reconnue. Après une marche palière, les degrés en colimaçon se succèdent autour d'un noyau formé d'une colonne à base polygonale et fût cylindrique. La valeur moyenne des quatre marches conservées est de 0,25 m. Cet escalier montre que le sol à l'intérieur de la fortification (sans-doute un simple niveau de terre battue ou de plâtras) était nettement plus élevé que celui de la salle basse. La largeur de la courtine (3,40 m) est inférieure à la valeur de 4,90 m citée par les contemporains. Les terrassements destinés à dégager le parement externe de la tour et du tronçon de courtine ont été poursuivis dans divers remblais de démolition. À une profondeur inférieure de 1,50 m à l'altitude du sol de la salle basse, nous avons rencontré des éléments de parements et quelques pans entiers de maçonnerie. Le plus important d'entre eux, d'un poids dépassant deux ou trois tonnes, présentait un tronçon de piédroit de cheminée et une partie de son contre chœur de briques fines. Nous n'avons pu poursuivre les terrassements pour atteindre la contrescarpe mais, la nappe phréatique étant apparue très rapidement, il est vraisemblable que, à cet endroit, le fossé devait être mis en eau.
- 5 Ce sont les événements historiques qui nous fournissent la chronologie de ces vestiges. En effet, aucun mobilier céramique ou numismatique ne vient appuyer la datation des vestiges découverts. Tout au plus aura-t-on recours à la stylistique et aux considérations architecturales, puisque la base de la colonne formant le noyau de l'escalier est manifestement des XIV^e et début du XV^e s. et que les archères ne perdurent

pas au-delà du courant du xv^e s. Le premier état serait donc attribuable soit aux travaux de Louis d'Harcourt, mais cela ne convient pas en terme de topographie (ce dernier s'étant concentré autour de l'abbatiale et du cloître en les barricadant au milieu du xiv^e s.), soit à ceux de Guillaume d'Harenc. Le second état, plus ambitieux, serait alors du fait de Guillaume d'Auvillers qui aurait ainsi ajouté des tours. Le bloc de maçonnerie, arraché à la paroi de la tour et incluant un élément de cheminée, atteste de la violence des destructions de la fortification. La sape, visible au contact des parements de la courtine et de la tour, est également un témoin de cette démolition. On se souviendra que les Anglais ont systématiquement et rapidement abattu l'enceinte et ses tours à l'issue du siège français avorté de 1421. Pour une fois, l'histoire et l'archéologie concordent dans les moindres détails.

- 6 Ce ne sont pas les exemples de fortification d'abbayes qui manquent pendant toute la guerre de Cent Ans. L'abbaye Saint-Etienne de Caen avait été contrainte par le roi de France à s'entourer de fossés et de murailles dès le commencement de la guerre. Dominant Rouen, l'abbaye Sainte-Catherine du Mont fut également fortifiée ; c'est pourquoi elle apparaît entourée de hauts murs et de tours sur la grande vue de Rouen de Jacques Le Lieur (1525). L'abbaye du Bec se distingue cependant par la démesure de ses fortifications. Lors de cette intervention limitée en emprise, on a pu constater que des éléments subsistaient dans le sol. Il conviendra, par la suite, d'être attentif à de nouvelles découvertes qui pourraient enrichir nos connaissances de cet épisode négligé de l'histoire du Bec.

Fig. 1 – Plan des vestiges de la tour et de l'amorce d'une courtine



DAO : É. Follain (SRA Normandie).

Fig. 2 – Les vestiges d'une tour et d'un tronçon de courtine



Cliché : É. Follain (SRA Normandie).

INDEX

Année de l'opération : 2015

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtZ49Dtn1aMT>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPgU6mlg1dt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOFSGyVPA8i>

AUTEURS

ÉRIC FOLLAIN

Drac Normandie (service régional de l'archéologie)